

# ECOGESTES : Grille d'évaluation

Pour obtenir la qualification Ecogestes, il faudra répondre à tous les critères obligatoires et atteindre le seuil de points optionnels.

Le nombre de points optionnels à atteindre est de 25.

Cette grille permet une évaluation automatique. Vous avez simplement à remplir la colonne orange D par "O" oui ou "N" non. Les points obtenus se calculent automatiquement et le résultat apparaît en bas de la grille.



N° du gîte	
Nom et prénom du propriétaire	
N° propriétaire	
Commune	
Code postal	
Date d'évaluation	



CRITÈRES		Validation remplir "o" ou "n"	Points obtenus	Remarques
<b>1 - Biodiversité &amp; espaces extérieurs</b>				
- Engrais chimiques exclus. Utilisation d'engrais naturels organiques ou minéraux.	Obligatoire	n		L'utilisation des produits phytosanitaires n'est pas mentionnée car proscrite par la loi pour ce qui concerne notamment : les jardins familiaux, les hébergements, les propriétés privées à usage d'habitation...
- Rationnaliser l'arrosage : goutte-à-goutte, paillage, fin de journée...	Obligatoire	n		
- Installation pour la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage ou autres usages.	4	n	0	
- Espèces végétales diversifiées, économes en eau et adaptées localement au contexte climatique.	2	n	0	Prévoir un listing par région
- Maintien d'espaces naturels ou cultivés (potager, jardin, haie, bosquet...) : culture d'un jardin naturel ou sauvage ou maintien des zones naturelles dans le jardin ou pratique d'une culture différenciée (mariage harmonieux de zones maîtrisées et de zones naturelles).	5	n	0	Pratique de la fauche / tonte différenciée, tonte tarive, taille en tétard...
- Maintien et création d'habitats spécifiques pour favoriser la biodiversité : nichoir, hôtel à insectes, tas de bois, mare, muret en pierre sèche, accès aux granges...	3	n	0	
- Classement en refuge LPO, refuge CPN, Beefriendly...	3	n	0	<a href="https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/dans-mon-etablissement">https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/dans-mon-etablissement</a>
- Approvisionnement auprès d'un horticulteur local plutôt qu'auprès de la grande distribution, ou pratique d'échange de graines / semences.	3	n	0	
<b>2 - Energie &amp; Eau</b>				
- Robinets thermostatiques sur radiateurs ou système de régulation de la température par zone.	1	n	0	Privilégier la régulation de chaque pièce : entre 19 et 21°C dans les pièces occupées la journée et 17°C la nuit et en journée dans les pièces peu occupées
- Présence d'un système de régulation général de la température.	2	n	0	
- Présence d'une installation de production d'eau chaude ou d'électricité à partir d'énergie renouvelable.	5	n	0	
- Abonnement auprès d'un fournisseur électricité verte.	4	n	0	<a href="https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt">https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt</a>
- 100% des ampoules sont de classe énergétique A ou A+ ou A++	Obligatoire	n		
- Présence d'un interrupteurs de veille sur les équipements audiovisuels.	Obligatoire	n		
- Minuteries ou détecteurs de présence sur les éclairages extérieurs ou dans les espaces de circulation intérieurs.	3	n	0	Responsabiliser dans l'usage. Obligatoire pour les nouveaux.
- Classe énergétique A sur tout nouvel équipement électroménager.	Obligatoire	n		
- Réducteurs de débit sur les robinets.	Obligatoire	n		
- Chasses double-débit sur les WC (3/6 litres) ou toilettes sèches.	Obligatoire	n		
- Présence de robinets thermostatiques sur les douches et baignoires.	1	n	0	
- Dispositifs de protection solaire : volets, stores, ...	3	n	0	
- Pas de système de climatisation dans l'hébergement.	5	n	0	
- Pas d'équipement bien-être (sauna, spa, piscine...) chauffé avec une source d'énergie non renouvelable	5	n	0	
- L'hébergeur assure le suivi de sa consommation d'électricité/de gaz dans l'hébergement et est soucieux de relever d'éventuelles anomalies.	2	n	0	Concernant la gestion des consommations d'énergie : monecowatt.fr

3 - Déchets					
- Tri sélectif des déchets dans l'hébergement avec information sur les modalités de tri et l'emplacement des points de collecte.	Obligatoire	n			Concernant la gestion des consommations d'énergie : monecowatt.fr
- Collecte par le propriétaire des déchets dangereux (piles, cartouches d'encre, huiles...).	Obligatoire	n			
- Composteur ou bac à déchets organiques accessible pour le client.	Obligatoire	n			Privilégier les composteurs bois et fabrication maison
- Autocollant "stop-pub" sur la boîte aux lettres.	Obligatoire	n			
- Consommables recyclables ou avec classement NF environnement ou Ecolabel européen et origine FSC ou PEFC pour le papier, lingettes jetables exclues ou bien réutilisable/lavable.	Obligatoire	n			FSC (Forest Stewardship Council®, ou Conseil de Soutien de la Forêt) est un label international garantissant que les bois utilisés se conforment aux procédures de gestion durable des forêts. Le label PEFC garantit ainsi au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.
- Mise à disposition des hôtes de sacs réutilisables ou des paniers pour les courses.	1	n	0		
- Recyclage ou don à des associations des anciens équipements (électronique ou mobilier).	2	n	0		
4 - Approvisionnement					
- Achat de nouveaux matériels privilégiant du mobilier recyclé ou écocertifié FSC, PEFC, faible niveau de COV, exclus PVC... ou issu d'une production locale ou d'occasion avec indice de réparabilité min. 7 pour les équipements électroniques neufs.	3	n	0		<a href="https://www.camif.fr/">https://www.camif.fr/</a>
- Linge de maison : coton bio, ecolabel européen... Achat privilégié d'équipements ménagers et produits textiles fabriqués en France	2	n	0		<a href="https://www.lekaba.fr/comparatif/mobilier-et-linge-de-maison/le-linge-de-lit-eco-responsable">https://www.lekaba.fr/comparatif/mobilier-et-linge-de-maison/le-linge-de-lit-eco-responsable</a>
- Ensemble des produits d'entretien d'origine naturelle ou ecolabellisés.	Obligatoire	n			Privilégier le vrac
- Cadeaux d'accueil local, artisanal ou fait maison.	1	n	0		
- L'hébergeur privilégie l'achat de produits alimentaires de saison, en circuit court ou avec ecolabel ou bio ou commerce équitable ou issus de la production du propriétaire pour les produits mis à disposition dans l'hébergement ou sur la table d'hôtes.	3	n	0		
- Utilisation des écorecharges ou produits en vrac pour la lessive, les produits cosmétiques, articles de toilette...	Obligatoire	n			
- L'hébergeur privilégie l'achat en vrac pour les fruits, légumes, pâtes, café...	2	n	0		En évitant les portions individuelles emballées
5 - Immersion destination / Découverte / Sensibilisation du territoire					
- Promotion des moyens de locomotion doux dans l'hébergement : vélo, marche à pied, transports en communs. Informations sur les transports en commun.	Obligatoire	n			
- Mise à disposition de vélos ou trottinettes...	3	n	0		
- Accueil des vélos : système d'attache et local de rangement	3	n	0		
- Mise à disposition de matériel d'observation de la nature (jumelles, guides nature - faune, flore...)	3	n	0		
- Documentation sur les prestataires impliqués dans le développement durable et proposition d'activités sur thème du développement durable, de la découverte de la nature ou de l'environnement	Obligatoire	n			
- Support d'information concernant l'éducation à l'environnement, les productions locales, les espaces naturels protégés, faune et flore locale à destination des clients (documents, livres, livret d'accueil ou supports numériques...)	Obligatoire	n			Documentation riche concernant la connaissance des milieux et des écosystèmes, d'ouvrages sur le patrimoine naturel et culturel du territoire et de sensibilisation à la problématique environnementale.
- Mise disposition de supports adaptés à la structure pour informer des engagements en faveur du tourisme durable	Obligatoire	n			
- L'hébergement est commercialisé selon des modalités respectueuses du développement économique local, il ne fait pas appel aux services de plateformes délocalisées.	5	n	0		

## Résultat de l'évaluation

Points optionnels totaux minimums exigés	25
Points optionnels totaux obtenus	0

**La qualification ne peut être attribuée car les critères obligatoires ne sont pas tous respectés.**

**Le nombre total de points optionnels est insuffisant.**

**La qualification Gîtes de France Ecogeste ne peut pas être attribuée pour cet hébergement**